

Contribution du SNES FSU à la liminaire du CTA :

C'est la FSU qui est représentée par : Jean-Marie KOELBLEN (FSU 68 et SNUipp), Myriam BENEDETTI (SNES), Agathe KONIECZKA (SNUipp), Christophe ANSEL (SNEP FSU), Leila MOUSSAVIAN (SNES), Myriam MARINELLI (SNASUB)

Situation des COPsy et des CIO

En ce qui concerne le dossier de la fermeture de 3 Centres d'Information d'Orientation, la décision doit tomber aujourd'hui, lors de ce Comité Technique Académique. Le moins qu'on puisse dire, pour une affaire dont les débuts remontent au moins à février 2015, c'est que le calendrier et la recherche de solutions ont été aléatoires. Est-ce que toutes les solutions ont été envisagées sur cette durée (implantation sous l'égide des communes / intercommunalités, département, région...) ? Au Copil du 13 mars, nous n'avons pas eu l'impression que tout avait été fait. Le 2 février, nous étions réunis pour un groupe de travail « ressources humaines » en CIO. Clairement, si nous sommes demandeurs d'un dialogue social, nous ne sommes franchement pas intéressés par la participation à un plan social. Sur les scénarii proposés, aucun ne nous convient, puisque dans l'absolu, quel que soit celui qui sera retenu, il va contribuer à éloigner un service public important pour des élèves, des jeunes sans solution scolaires mais aussi pour des adultes : que ce soit une population de vallée, de quartier ou de commune plutôt défavorisée, ou rurale, il n'y aura pas de quoi se féliciter. Pour nous, il faut absolument continuer à rendre ce même service. Ce qui limiterait les dégâts, ce serait d'implanter des antennes de CIO dans les localités, ou à proximité, qui disposait d'un CIO. Mais encore faudrait-il que cette solution soit pérennisée, car une antenne est fragile, et peut être fermée à bas bruit. De plus, ces antennes devraient être dotées d'une UAI (Unité Administrative Immatriculée) permettant aux personnels d'y être affectés. Les personnels se sont mobilisés, dans le cadre d'une intersyndicale SGEN-CFDT, SNES-FSU, SUD-Education, soutenue par la CGT éducation et le SNFOCL, avec les DCIO et les personnels et ont mené campagne : ils vous ont remis, Mme la Rectrice, plus de 1000 signatures contre ces fermetures. Aujourd'hui encore, un rassemblement devant ces locaux représente ce mouvement.

La préparation de la rentrée 2017 :

Nous notons avec satisfaction la création de 9 postes de CPE sous réserve que cela n'entraîne des diminutions de postes d'AED, et que cela ne se transforme pas en poste d'adjoints. Les 77 ETP annoncés à grand renfort de tambours et trompettes ne cachent pas la grande misère des conditions de rentrée. Il faut mettre ces chiffres en perspective de l'importante hausse démographique et des pertes passées : entre 2007 à 2017, notre académie a subi au total une hémorragie de 1078 postes...

Il faudra rappeler les textes officiels aux chefs d'établissement, afin de rendre cohérente la procédure de présentation de la DHG : ici, une simple évocation en Conseil pédagogique ; là, une Commission Permanente suivie d'un Conseil d'Administration une demi-heure plus tard (c'est pratique pour informer les collègues et les parents et en discuter) ; ailleurs, des Conseils d'Administration consacrés à la présentation de la DHG organisés en... juin, au prétexte d'éventuels ajustements (mais le TRMD a déjà été envoyé, sans vote). S'il en a été ainsi, c'est que le calendrier académique ne laissait guère de marge aux établissements, entre le dernier CTA et le délai de remontée des documents.

En ce qui concerne les collèges de l'Académie, 48,7 % auront des classes chargées, et même très chargées pour 27,5 % (16% de plus que l'année dernière). Pour les collèges Education prioritaire et assimilés, les

classes chargées et très chargées additionnées dépasseront 90 %.

Dans les collèges du Bas-Rhin, la dotation ne permettra pas de faire face à la progression des effectifs (+ 988 élèves) ; si dans le Haut-Rhin, il y a un léger mieux, cela concernera surtout l'éducation prioritaire.

Quelques exemples ? Au collège de l'Esplanade à Strasbourg, toutes les classes de tous les niveaux sont déjà à 29 élèves virgule quelque chose : ainsi en 6^e s'il arrive 1,4 élève, on sera à 31. Les collèges Pfeffel de Colmar, Kennedy de Mulhouse, de Brumath, ou Lamartine de Bischheim sont aussi au bord de la rupture.

Des dispositifs particuliers sont implantés dans des collèges (Ulis, UP2A...) dont les élèves n'entrent pas dans le calcul des effectifs prévisionnels. S'il est tout à fait normal que ces élèves soient intégrés aux classes du collège, il faut les comptabiliser dans les effectifs.

Quant aux SEGPA, on constate des regroupements 6^e – 5^e même quand les moyens permettraient de maintenir une classe par niveau ; ces regroupements ne sont pas favorables aux élèves ; à l'heure où les enseignements du collège s'organisent par cycle, il paraît pour le moins curieux de regrouper des élèves relevant des cycles 3 et 4. Les élèves de SEGPA mériteraient-ils moins d'attention que les autres ?

Dans les lycées, les effectifs sont toujours aussi chargés, c'est hélas une habitude. Au lycée Le Corbusier par exemple, l'effectif dépasse même la capacité d'accueil. Pratiquerait-on le « surbooking » pour une éducation « low cost » ?

Dans ce paysage dégradé la situation de l'Ecole Européenne, seul îlot où les conditions d'enseignement, d'apprentissage et d'encadrement semblent sanctuarisées et préservées (mais sans doute est-ce dû à l'extrême fragilité de la population accueillie en ses murs) paraît d'autant plus incompréhensible qu'ailleurs, des besoins parfois élémentaires ne sont pas satisfaits : alors que son projet pédagogique, ses critères de sélection des élèves et de recrutement lui sont propres, la structure de l'Ecole européenne et la prise en charge de son fonctionnement continuent à nous interpellier.

En bref, force est de constater que la situation est moins bonne à la fin du quinquennat qu'au début, avec un déficit de plus de 1000 postes et un H/E en lycée inférieur.

Personne ne fera croire aux personnels que la rentrée sera meilleure. Dans plusieurs établissements, les personnels et les parents d'élèves ont réagi : DGH (et son organisation en TRMD) rejetée à deux reprises en CA, journée de grève au lycée Marie Curie, distribution d'informations à Erstein... Gageons que ce n'est pas fini.

Le LSU et la réforme du collège

Le Livret Scolaire Unique, toujours numérique mais qui ne le dit plus, connaît une mise en œuvre totalement disparate : dans certains établissements, on n'en fait rien, avec des conseils de classe Entea, estimant qu'il est urgent d'attendre la fin d'un cycle et la fin de l'année... Dans d'autres collèges, c'est une mise en œuvre minimale, et hélas, dans quelques-uns, une application rigoriste, avec des centaines de clics de souris et une surcharge de travail insupportable, et dont l'utilité est loin d'être démontrée. C'est pour ces raisons que le SNES-FSU a envoyé un courrier demandant des clarifications à Mme Vallaud Belkacem, et a sollicité une audience auprès de Mme la Rectrice, qui n'a pas encore répondu. En attendant, nous recommandons aux collègues de s'en tenir à leurs obligations : évaluer les élèves et informer les familles.

Les remontées qui nous parviennent des collèges ne sont pas rassurantes : inquiétude quant à la faisabilité des programmes dans la limite des horaires actuels, insatisfaction dans un contexte de travail empêché, découragement... Les formations complémentaires de cette année, c'est le moins qu'on puisse dire, ne sont pas faites pour aider les collègues, ni les rassurer.

Pour compléter ce tableau, nous évoquerons rapidement l'Enseignement Intégré des Sciences et

Techniques, avec quelques collègues plus ou moins contraints d'enseigner 2 ou 3 matières sans aucune formation, la fragilisation des langues (latin, espagnol, portugais, turc, arabe...), l'Accompagnement Personnalisé en classe entière ...

Ajoutons les difficultés de préparation du DNB : alors que les collègues préparent les brevets blancs, il reste un flou sur les sujets prévisibles : lors de la précédente réforme, nous disposions au moins d'annales zéro ...

Le SNES-FSU établira un bilan académique de l'an 1 de la réforme du collège, pour cibler toutes les incohérences et les déconvenues qui compliquent la vie des élèves et des enseignants.

L'expérimentation du numérique en lycée

La région Grand Est a annoncé vouloir développer l'usage des manuels numériques : 50 lycées se sont portés volontaires pour une expérimentation. Quels sont les lycées alsaciens concernés ? A notre connaissance, les enseignants du lycée de Thann ont refusé d'entrer dans le dispositif. D'autres aspects de ce dossier sont problématiques : l'accord avec Microsoft, le choix des licences, qui doit rester aux enseignants, le coût de l'équipement en tablettes tactiles pour les lycéens. Enfin, le manuel numérique pose aussi la question de l'empreinte écologique et de son impact sanitaire et social (durée de vie des équipements réduite, surexposition des élèves au wi-fi, déchets électroniques, conditions de travail dans les usines de fabrication). Cette réflexion devra être menée dans un cadre élargi (notamment en consultant les personnels et leurs représentants).

Laïcité

Enfin, la FSU continue à demander l'optionalisation de l'enseignement religieux en Alsace.

Réponses de l'administration :

1) les dotations en postes :

Les postes « vie scolaire » : 1 direction et CPE, 1 poste de principal redéployé, suite à la fusion des 2 collèges de Bischwiller.

En ce qui concerne les 102 postes d'AED de l'an dernier, il est possible qu'ils ne soient pas tous là à la rentrée prochaine, le rectorat ne peut pas certifier que le collège Villon gardera tous ses AED.

En principe, à partir de 450 élèves un CPE ou un adjoint renforce l'équipe de direction. Question SNES-FSU sur les CPE : + 9 postes de CPE dans l'académie : clg Beatus Rhenanus de Sélestat, La Wantzenau, Villon, clg Forlen à Saint Louis, Foch et Kléber Haguenau 0,5 chacun, idem pour les 2 établissements d'Erstein, lycée Kastler à Guebwiller, 1 poste, clg d'Ingwiller 1 poste, collège de Rhinau 1 poste.

Les organisations syndicales s'insurgent à propos de la création d'un poste d'infirmière à l'école européenne, déjà largement dotée par rapport aux autres établissements. Mme la rectrice accepte de prendre un demi poste. Nous proposerons un collègue mulhousien.

Le poste de documentation manquant au lycée Le Corbusier (Illkirch) sera occupé par un stagiaire à temps complet (peut-être même 2).

Suite à notre proposition, un poste en technologie sera ouvert au collège de Cernay.

Apparemment cette année 68 supports stagiaires temps plein seront nécessaires.

Dans le Haut-Rhin : un groupe d'UPE2A sera ouvert au collège Bel Air de Mulhouse et un autre au lycée Roosevelt. Dans le Bas-Rhin : ouverture d'une UPE2A au Collège Martin Schongauer-Ostwald, Collège Sophie Germain à- Strasbourg ainsi qu'à l'EREA – Henri Ebel à Illkirch.

Ouverte de 9 ULIS Dans le Bas-Rhin (67) : Collège Lamartine – Bischheim, Collège du Parc –Illkirch, Collège Val de Moder – La Walck, Collège de La Souffel à Pfulgriesheim, collège Leclerc à Schiltigheim, Collège Marcel Pagnol à Wasselone, EREA à Illkirch. Dans le Haut-Rhin (68) Collège Jean-Georges Reber à Sainte-Marie-aux-Mines et Collège Charles Walch à Thann.

Le SNES-FSU a renouvelé la demande concernant l'ouverture de l'option théâtre au lycée Leclerc de Saverne. La rectrice ne le souhaite pas, elle préfère que ce soit sur Haguenau. Elle ouvrira l'option « danse » à Leclerc (plus d'inscrits...).

2) La question des langues :

Débat sur la pertinence de profiler des postes DNL pour l'enseignement bilingue. Il faudra revoir les postes profilés depuis 3 ans.

Evolution de l'offre de formation : le Haut-Rhin a une offre beaucoup moins diversifiée ! Italien très fragilisé, espagnol moins fragilisé. Le bilangue généralisé n'est pas une demande de l'académie, ce sont les chefs d'établissements qui le font et peuvent le faire s'il n'y a pas d'opposition des parents.

La rectrice insiste sur le pilotage de la carte des langues.